



Formation professionnelle pour les jeunes

BAC PRO - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

RNCP 38316 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Devenez agriculteur

Objectifs de la formation

- Concevoir le **développement** de l'entreprise dans une démarche agro-écologique
- Prendre les **décisions** nécessaires au fonctionnement de l'entreprise
- Mettre en œuvre les différentes **activités** constituant le système d'exploitation
- Gérer les aspects sociaux et humains qui sont liés à l'exercice du **métier**

Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcine et avicole)
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au **certificat** Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Préparation au **CACES**, certification possible à la charge du candidat et/ou employeur
- **Séjour à l'étranger**

Durée et déroulement de la formation

- Le BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole (BAC PRO CGEA) se prépare sur **3 ans** (1850 heures) :
 - **Seconde BAC PRO CGEA** : 500 heures (15 semaines) par an au CFA
 - **1^{ère} BAC PRO CGEA** : 675 heures (20 semaines) par an au CFA
 - **Terminale BAC PRO CGEA** : 675 heures (20 semaines) par an au CFA
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine



**Apprentissage,
l'efficacité vers l'emploi**

Conditions d'admission

- **Être issu** d'une 3^{ème}, d'un CAPa Métiers de l'Agriculture, d'un CAPa Métiers de l'Agriculture, d'un BPA Travaux de la Production Animale ou d'un autre diplôme de niveau 3 ou plus
- Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole avec minimum 2 ateliers dont 1 **production végétale**, 1 **production animale** (bovin ou ovin ou caprin) et **suivi technique et comptable**
L'inscription au CFA est définitive à la signature du **contrat d'apprentissage**
- **Avoir 15 ans révolus** à la date du début du contrat d'apprentissage (avant le 31 décembre). Dans l'attente de ses 15 ans, l'apprenant est sous statut de stagiaire
- **Validation des Acquis Académiques (VAA)** : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition

Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)
INTERNAT filles et garçons, **non obligatoire**
- **Une participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- L'exercice du débat à l'aire de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- MAP (Module d'Adaptation Professionnelle)
Réaliser des travaux de transformation des produits de l'élevage (lait)

Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
 - Le livret d'apprentissage
 - Les rencontres parents / Employeurs / Apprentis / formateurs, organisées en janvier
 - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
 - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- La formation est conduite selon le **principe** d'évaluations en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT)
- 70% des **épreuves** sont évaluées en CCF et 30% en EPT

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
 - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
 - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
 - gymnase
 - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
 - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
 - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Halle Paysage et Environnement de 800 m² :
 - ateliers (bois, métaux et machinisme)
 - aire de pratique de 5000 m² dont 500 m² sous abri
- Equipements techniques pédagogiques :
 - 2 mini pelles
 - 1 véhicule benne électrique
 - 3 microtracteurs
 - 1 tracteur agricole
 - 1 chariot télescopique
 - 1 motobasculeur
 - 2 tondeuses autoportées
 - 1 simulateur de conduite
 - 25 tronçonneuses
 - Matériel de paysage sur batterie
 - etc...

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **BTS Agricole**
- **Certificat de Spécialisation**
- **Salarié agricole**
- **Projet d'installation**

